

La situation des services de la Loire reste encore préoccupante.

Après un été quasi meurtrier avec la perte d'une dizaine de contractuels (lien vers l'article : <https://snpespj.fsu.fr/snipes-pjj-fsu-loire-article-du-journal-le-progres-les-jeux-olympiques-font-mal-a-la-protection-judiciaire-de-la-jeunesse/>) la situation des services à cette rentrée 2024 reste encore préoccupante.

Après la réunion d'information du 27 septembre qui a eu lieu à Roanne, le SNPES-PJJ/FSU Loire avec les personnels présents fait les constats suivants :

- Concernant l'UEMO de Roanne, le poste de RUE est pourvu par un personnel missionné (et non remplacé). Alors que ce service compte 6 postes d'éducateur.trice.s, à ce jour ils ne sont plus que 4 avec une Adjointe Administrative et le poste de directrice de service non occupé depuis mai 2024. Pour la permanence de ce service ce sont les collègues de l'UEAJ qui apportent leur « contribution ». Au final, les personnels de l'UEMO ont entre 23 et 24 jeunes chacun.e avec les PEAT et 12 mesures sont en attentes. L'ensemble de l'équipe subit tension et fatigue et l'épisode de cet été n'a pas aidé à ramener de l'apaisement. Toute l'équipe a vu la médecine du travail sur Lyon car pas de médecin du travail dans la Loire.
- Concernant l'UEHDR de Roanne, l'équipe constate une incohérence dans la création d'une 4^{ème} chambre au sein de la résidence éducative. Aussi, la création d'une nouvelle chambre, viendrait réduire l'espace dédiée pour les activités de groupe. Par ailleurs, se rajouterait la question de la création d'un poste supplémentaire de cuisinier. Cette situation crée un hiatus entre l'équipe éducative qui porte depuis des années un projet de prise en charge éducative centrée sur l'individualisation et une administration qui semble être plus sensible à la politique du chiffre sans questionner les moyens et le contenu de la prise en charge éducative. Pour finir, les relations entre la PJJ et les partenaires se dégradent notamment en raison du non-paiement des intervenants comme sur l'art thérapie. Les collègues trouvent que l'hébergement diversifié n'est pas assez porté dans le cadre de politique territoriale.
- Concernant l'UEAJ de Roanne, il compte actuellement 4 personnels dont 1 poste de RUE et sont actuellement à domicilié à l'UEMO de Roanne alors que les locaux de Hoche (ex ueaj) sont vacants et ne sont toujours pas aux normes. La question se pose : quand est ce que les collègues pourront accueillir et prendre en charge convenablement les jeunes. L'insertion serait la priorité de la PJJ sauf dans le département de la Loire !
- Concernant l'UEAJ de St Etienne, la situation n'est pas mieux puisqu'ils sont sans domicile fixe. L'équipe ne peut pas recevoir de jeunes dans les locaux et se sont délocalisés à l'UEMO Bergson ce qui pose des problèmes d'organisation et de perspectives.
- Concernant l'UEMO Bergson si le remplacement d'une éducatrice contractuelle fait le plus grand bien pour arriver à une situation comme avant la crise estivale, la cohabitation avec l'UEAJ n'est pas forcément simple.

- Concernant l'UEMO Jacquard, après la crise estivale et de nombreuses adaptations des personnels, la situation tend à redevenir saine, mais toujours avec des prises en charge à flux tendus.
- Concernant l'UEHC de Saint Etienne, de grands questionnements existent sur la mise en place de l'HD car à ce jour le projet comme les moyens de ce nouveau dispositif ne sont pas lisible au niveau départemental pour l'ensemble des personnels.

Les personnels de Roanne, font le constat de l'absence de lien avec les services de Saint Etienne. Ils demandent le rétablissement de réunions départementales à l'échelon du territoire pour que tous les agents puissent se rencontrer et échanger. Le séminaire territorial avait cette vocation et force est de constater que ce n'est plus forcément l'objectif.

Pour finir, la question des permanences PEAT et des accompagnements des jeunes lors de déferlements posent régulièrement des difficultés aux collègues. Le constat est fait que ces moments, ne sont pas pensés ou prévus notamment lors de déferlements multiples le week-end. Il y a urgence à remettre en place un travail et des dispositions claires, pour éviter des situations difficiles aux personnels qui sont de permanence.

La mobilisation estivale a permis le retour de quelques collègues afin de mieux fonctionner, mais on s'aperçoit que la précarité et l'instabilité des équipes deviennent une norme alors même que la PJJ prône une institution promotrice de santé. Les contradictions sont monnaie courante et ne choquent plus. Les choses ont du mal à se penser, la perte de sens est visible partout comme si seul le fonctionnement était important.

SNPES-PJJ FSU/Loire : snpespjjloire@gmail.com

Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social

- Protection Judiciaire de la Jeunesse – Fédération Syndicale Unitaire

